



Direction des Affaires Juridiques  
Foncier et Patrimoine  
Tél. 04 94 36 36 74

DECISION MUNICIPALE N° 2025/044/A.J.

Visa de M. Christophe LOGEAIS,  
Directeur des Affaires Juridiques

Visa de Mme Vanessa TORRELLI,  
Chef du Service Foncier et Patrimoine

Affaire suivie par M. Laurent SANDRESCHI  
Responsable Pôle Gestion Locative et Copropriétés  
04.94.36.81.79-Isandreschi@mairie-toulon.fr



05 MARS 2025

## DECISION

Le **Maire de TOULON** soussigné, Madame Josée MASSI,

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L.2122-22,

**Vu** la délibération du 3 Mai 2023, enregistrée sous le n° 2023/359/S, ayant notamment délégué au Maire en exercice le pouvoir de décider de la conclusion et de la révision du louage des choses pour une durée n'excédant pas 12 ans,

**Vu** l'arrêté n° 23/AR/51 du 03 Mai 2023 portant délégation de fonctions et signature à Madame Geneviève LEVY,

**Vu** l'arrêté n° 23/AR/55 du 3 Mai 2023 portant délégation de fonctions et signature à Madame Geneviève LEVY quant aux décisions,

**Considérant** que par acte administratif du 9 février 1973, la Ville de TOULON a acquis de l'Etat un terrain cadastré section CO n° 305, d'une contenance de 814 m<sup>2</sup>, situé à TOULON (Var) boulevard Commandant Nicolas,

**Considérant** le bail commercial renouvelé du 22 mars 2007 liant la Ville de TOULON à la Société « M.P.I. » (Enseigne MASSA AUTO PNEU), pour une durée de 9 ans, avec effet au 1<sup>er</sup> janvier 2007,

**Considérant** que par fusion-absorption du 31 août 2018, la Société « M.P.I. » est devenue la Société « CONTITRADE FRANCE » (Enseigne BESTDRIVE),

**Considérant** que l'exécution du bail s'est poursuivie tacitement depuis le 31 décembre 2016, et qu'ainsi, le loyer du bail renouvelé s'est retrouvé automatiquement déplaçonné,

**Considérant** que suite au congé avec offre de renouvellement du 17 mai 2023 délivré par la Ville de TOULON à la Société « CONTITRADE FRANCE », les parties se sont entendues pour conclure un nouveau bail commercial en conformité avec la loi PINEL, avec un loyer augmenté,

## DECIDE

**DE CONCLURE** avec la Société « CONTITRADE FRANCE », SASU immatriculée au RCS COMPIEGNE sous le n° 394 479 034, dont le siège social est à LE MEUX (60880), 495 rue du Général de Gaulle, un bail commercial portant mise à disposition de la parcelle communale cadastrée section CO n° 305, située à TOULON (Var), boulevard Commandant Nicolas, du 1<sup>er</sup> avril 2024 au 31 mars 2033, et ce, pour une activité d'achat, vente, réparation de pneumatiques et vente d'accessoires automobile.

Cette mise à disposition est consentie moyennant un loyer annuel de 17.776 € H.T., du 1<sup>er</sup> avril 2024 au 31 décembre 2024, de 28.887 € H.T., du 1<sup>er</sup> janvier 2025 au 31 décembre 2025, et de 40.000 € H.T., à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2026.

Ledit loyer sera révisable annuellement en fonction de la variation de l'indice des loyers commerciaux, l'indice de base étant celui du 3<sup>ème</sup> trimestre 2023, l'indice de référence celui du 3<sup>ème</sup> trimestre de l'année précédent celle de la révision.

La Société « CONTITRADE FRANCE » devra supporter, en sus du loyer, la taxe foncière, qu'il remboursera au bailleur, ainsi que le coût des assurances souscrites par le bailleur pour garantir les locaux loués.

La présente décision recevra les formalités administratives prévues par l'article L. 2131-1 du Code Général des Collectivités Territoriales.

FAIT A TOULON, EN L'HOTEL DE VILLE, LE **0 4 MARS 2025**

Transmis au contrôle de Légalité le : **0 5 MARS 2025**

Publié le : **0 5 MARS 2025**

**Pour le Maire de Toulon  
Geneviève LEVY  
Adjoint au Maire  
Délégué aux Propriétés Foncières**



## Accusé de réception préfecture

**Objet de l'acte :**

DECISION MUNICIPALE N.2025/044 - Conclusion avec la Société 'CONTITRADE FRANCE', SASU immatriculée au RCS COMPIEGNE sous le n. 394 479 034, dont le siège social est à LE MEUX (60880), 495 rue du Général de Gaulle, d'un bail commercial portant mise à disposition de la parcelle communale cadastrée section CO n.305, située à TOULON (Var), boulevard Commandant Nicolas, du 1er avril 2024 au 31 mars 2033

---

**Date de transmission de l'acte :** 05/03/2025

**Date de réception de l'accusé de réception :** 05/03/2025

---

**Numéro de l'acte :** DAJ2025044AJ ( [voir l'acte associé](#) )

**Identifiant unique de l'acte :** 083-218301372-20250304-DAJ2025044AJ-AR

---

**Date de décision :** 04/03/2025

**Acte transmis par :** Pauline BONALDI ID

---

**Nature de l'acte :** Actes réglementaires

**Matière de l'acte :** 3. Domaine et patrimoine  
3.3. Locations